

éditoriaux & opinions

Explosion des déficits publics : le Pacte de stabilité a-t-il encore un sens ?

Le ministre du Budget, **Éric Woerth**, va présenter cette semaine un projet de budget pour 2010 en déficit de 130 milliards d'euros pour l'État, ce qui portera l'ensemble des déficits publics à plus de 7,5 % du PIB, et la dette publique à près de 74 % du PIB dès cette année. Si la crise a fortement alourdi les recettes et accru les dépenses, la France, dont l'essentiel des dépenses de l'État sont des dépenses de fonctionnement, semble ne plus être en mesure de contrôler ses déficits. La contrainte fixée par le Pacte de stabilité, d'un déficit public limité à 3 % du PIB, et d'une dette publique en deçà de 60 % du PIB, semble aujourd'hui totalement hors d'atteinte. Alors, le Pacte de stabilité a-t-il encore un sens ?

Propos recueillis par **Valérie Segond**



OUI Charles de Courson

Député de la Marne (Nouveau Centre) et vice-président de la commission des Finances.



NON Jean-Paul Fitoussi

Directeur de l'OFCE et coordinateur de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social.

« Notre croissance est trop faible pour supporter un gros déficit. »

Il est absurde de croire que la contrainte du Pacte de stabilité est une contrainte qui s'impose aux pays européens de l'extérieur. Aucun pays, dont la croissance économique est structurellement faible, ne peut vivre avec un déficit supérieur à 3 % de la richesse qu'il produit chaque année : car il gonfle alors mécaniquement le poids de la dette publique. Surtout lorsque, comme en France, le déficit est massivement un déficit de fonctionnement, et non un déficit d'investissement susceptible de générer des gains de productivité, c'est-à-dire des revenus et de la croissance. Le taux de déficit supportable, celui qui stabilise le poids de la dette par rapport à la richesse produite, dépend de deux facteurs : primo, le taux de croissance de l'économie — plus il est bas, plus le déficit supportable est faible — et secundo, les taux d'intérêt auxquels se refinance l'État. Si les taux sont faibles, comme encore aujourd'hui, cela augmente la capacité d'une économie à supporter des déficits. Or si la France peut encore se financer à des taux très raisonnables, sa croissance potentielle est tombée à 1,7 %, soit trois fois moins que la croissance que nous avons connue dans les années 1970 ! Voilà pourquoi notre dette publique explose. Cette chute continue de notre taux de croissance depuis trente ans est liée à la faiblesse de notre investissement. Pourrions-nous encore augmenter les impôts, alors que la France supporte un taux d'imposition parmi les plus élevés au monde ? Ce serait prendre le risque de tuer toute initiative, et partant toute croissance. Il faut savoir que les 150 milliards d'euros de déficits publics que la France devrait connaître dès 2009 vont déjà absorber l'intégralité de l'épargne brute des ménages. L'investissement privé va donc devoir se financer auprès des investisseurs étrangers. À quel prix ? Voilà pourquoi tous les pays qui ont dû accepter de creuser leurs déficits publics pour faire face à la crise vont devoir revenir au plus vite à l'équilibre budgétaire. C'est si vrai que l'Allemagne a décidé de s'imposer une discipline beaucoup plus stricte que celle du Pacte de stabilité : ses élus ont inscrit dans sa Constitution que leurs déficits ne pourraient dépasser 0,35 % de leur PIB en 2016. La vérité est que, avec sa limite à 3 % du PIB, le Pacte de stabilité est beaucoup trop laxiste pour des économies dont la croissance plafonne, dans les meilleures années, à 2 % l'an. ■

« Il empêche les pays européens de construire une économie vraiment européenne. »

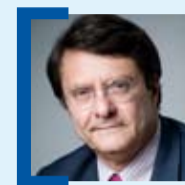
Si le Pacte de stabilité avait bien prévu de suspendre les limites fixées aux États en cas de circonstances exceptionnelles, ce qui est le cas présent, il n'a pas, pour autant, plus de sens aujourd'hui qu'hier. Que dit-il ? Il impose à chaque pays de la zone euro, pris isolément, des limites à respecter en termes de déficit et de dette publiques, en pourcentage de la richesse produite nationalement. Mais a-t-il seulement permis aux pays européens de mener une vraie politique commune, à l'échelle d'un continent de plusieurs centaines de millions d'habitants ? La vraie question n'est pas tant celle des équilibres budgétaires que la question de savoir si l'Europe a, ou non, les moyens de conduire une politique budgétaire cohérente, calée sur des objectifs communs ambitieux ? Les réponses à la crise menées par les États qui ont, chacun à leur façon, voulu limiter les dégâts conjoncturels, ont montré que les pays de la zone euro sont incapables de s'entendre sur une vision commune. Or, c'est tout de même un comble que l'Europe, qui forme la première économie du monde, attende aujourd'hui son salut du monde extérieur, et soit incapable de formuler une stratégie qui bénéficie à tous et à chacun ! L'Europe reste un ensemble non coopératif d'économies en situation de concurrence fiscale et sociale, et non un vaste territoire dirigé comme une vraie économie. En surveillant chaque État isolément, le Pacte de stabilité contribue même à diviser les seize pays membres de l'euro face à une autorité monétaire unique, la Banque centrale européenne : aussi le pacte casse-t-il toute possibilité de concevoir un bien commun entre pays. Cette vertu budgétaire érigée en seule politique économique a fini par peser de tout son poids sur la capacité d'initiative de l'Europe qui se voit contrainte de subir, en passager clandestin, les politiques des autres grandes économies du monde. Ce n'est pas pour rien que l'économie de la zone euro affiche, en temps normal, des performances moins bonnes que celle des autres régions du monde, alimentant le sentiment de déclin relatif d'un Vieux Continent en perte de compétitivité. Comment, dans ces conditions, bâtir une stratégie ambitieuse de croissance durable, au moment où chaque puissance réfléchit au meilleur moyen de préparer l'avenir ? ■

FORUM
L'ACTUALITÉ EN DÉBAT

ÉDITOS

G20, manquent 3D et 2E

Bravo. Pour la troisième fois en moins d'un an, les chefs d'État et de gouvernement des 20 principales puissances économiques de la planète sont parvenus, hier à Pittsburgh, à un accord. C'est dire si ces hommes qui nous gouvernent ont, collectivement, conscience de la gravité de la crise que nous traversons, de leurs responsabilités aussi. Face à ce tsunami, ils s'engagent, tous, à ne pas relâcher leur soutien à l'économie. Ils vont poursuivre, ensemble, leur combat contre les paradis fiscaux. Ils acceptent, collectivement, de nouvelles régulations pour la finance mondiale. Ils engagent une importante réforme du FMI. Chacun des dirigeants du G20, hier soir, s'attribuait la paternité du succès — tentant de démontrer qu'il avait fait prévaloir son point de vue. L'accord de Pittsburgh n'est en réalité ni français, ni chinois, ni britannique. L'empreinte américaine y est forte. Fruit de multiples compromis, il contient des pistes souvent insatisfaisantes, quelques solutions boiteuses aussi. Cela étant, le plus important est ailleurs : dans la pérennisation annoncée du G20. Celui-ci va devenir le forum central de la coopération économique internationale. Un travail sur son format, son organisation, son rythme va être mis en œuvre l'an prochain. Le monde va en avoir besoin. Jusqu'à présent, ces G20 successifs ont travaillé à éteindre l'incendie. Ils y sont parvenus. Bravo encore. Il va falloir maintenant éponger,



PAR ERIK IZRAELEWICZ

traiter pour cela de quelques sujets tabous, trois en particulier, trois « D ». Premier D, comme déséquilibres. Ce sont, fondamentalement, les grands déséquilibres mondiaux qui sont à l'origine de la crise — entre Américains et Chinois en particulier. La question a été abordée à Pittsburgh, sans qu'aucune piste concrète soit évoquée. « D » comme dollar ensuite. La crise d'aujourd'hui pourrait déboucher demain sur une guerre monétaire — celle-ci serait même, selon certains, déjà en cours avec la glissade du billet vert. D comme dette enfin. On a jusqu'à présent soigné le mal par le mal, substitué à l'endettement des agents privés celui des États. On n'a pas réglé le problème. On n'a fait que le reporter. Tôt ou tard, l'une ou l'autre de ces trois bombes finira par exploser. Cette perspective est, en elle-même, un frein à la reprise. Le G20 n'a pas non plus traité deux autres enjeux, essentiels, deux « E » cette fois-ci : celui de l'emploi d'une part, de l'environnement de l'autre. Ces trois D, ces deux E, il faudra pourtant que les prochains sommets s'en emparent. La bonne nouvelle, c'est que le G20 existe. La mauvaise, c'est que le temps presse. izraelewicz@latribune.fr

LA TRIBUNE.fr

RETROUVEZ chaque jour la chronique économique d'Erik Izraelewicz en vidéo sur latribune.fr

Bull pétille

Qui aurait pu imaginer que l'une des plus spectaculaires hausses de la Bourse de Paris serait, cette année, l'action du groupe informatique Bull ? La valeur affiche un bond de 189 % depuis le 1^{er} janvier. Certes, elle partait de bas. Mais, pour le marché, censé arbitrer le prix des actions en fonction de la valeur que les investisseurs donnent aux perspectives des entreprises concernées, il y a là une formidable marque de confiance dans Bull. Ce nom traîne pourtant avec lui un lourd passif de la politique industrielle française dont le groupe a du mal à se débarrasser. Didier Lamouche, le PDG, n'en démord pas : le nom de Bull reste porteur à l'étranger, là où la croissance se trouve. En France, qui représente encore 51 % du chiffre d'affaires, les souvenirs d'argent public investi à fonds perdu, de contrats imposés à quelques grandes administrations, ont laissé des traces. Mais, année après année, Bull remonte la pente. L'entreprise n'a-t-elle pas versé à la veille de l'été 4 millions d'euros à l'État français, qui n'en détient plus une seule action,



PAR JEAN-BAPTISTE JACQUIN

pour honorer une vieille clause de retour à meilleure fortune ? Ces preuves de vie finiront bien par redorer l'image de ce nom. Sans attendre, le groupe explore un nouveau filon, le calcul de haute performance, qu'il rebaptise désormais l'« extreme computing ». À l'image du plus puissant ordinateur d'Europe qu'il installe au Commissariat à l'énergie atomique pour simuler des explosions nucléaires. Mais, cette fois, Bull vole de ses propres ailes. Il table cette année sur 100 millions de chiffre d'affaires pour cette activité pour laquelle il compte cent cinquante clients dans le monde. Ce nouveau métier emblématique ne pèse qu'à peine 10 % du chiffre d'affaires de l'informaticien, certes. Mais ses autres métiers, l'intégration de système et les services, sont désormais sur des bases saines et solides. Le Bull nouveau pétille. jbjacquin@latribune.fr

LA TRIBUNE

Édité par : La Tribune SAS
26, rue Oradour-sur-Glane, CS 91522,
75725 Paris Cedex 15
Standard : 01 44 82 16 16
Adresse Internet : <http://www.latribune.fr>
Président, directeur de la publication :
Alain Weill
Directrice générale : **Valérie Decamp**

Directeur des rédactions : **Erik Izraelewicz**.
Directeurs adjoints : **Sophie Gherardi**,
Pierre-Angel Gay.
Rédaction en chef : **Odile Esposito** (Industrie
et Services) ; **Jean-Baptiste Jacquin** (Tech-
nologues, Médias, Télécoms) ; **François Lenglet**
(Économie, Politique, International) ; **Muriel
Motte** (Marchés et Finance) ; **Olivier Provost**
(Latribune.fr) ; **Philippe Mabile** (Éditorialiste) ;
Anne Debray (Édition).

Directeur artistique : **Éric Béziat**.
Directrice des nouveaux médias : **Astrid Arbey**
Publicité : La Tribune Régie
Directrice commerciale : **Isabelle Peltier**
Directeur publicitaire Pôle financier :
Ghislain Boyer
Directeur commercial International :
Jérôme Callu Merite
Directeur Marketing : **Arnaud Jaouen**
Directeur de la Diffusion : **Pascal Poli**

Impression : Paris Offset Print - 30, rue Raspail,
93230 La Courneuve ; Midi Print, Gallargues ;
Ouest Print, Bourzezeau, Nancy Print.

Service abonnements
Numéro vert : 0 800 13 23 33 (appel gratuit)
Fax abonnements : 01 55 56 70 50
Abonnement 1 an (France métr.) : 459 € TTC

USA : USPS #017531.
Periodical Postage paid at Champlain N.Y.
and additional mailing offices.
For Details call IMS at 1 (800) 428 3003

Distribué par les NMPP, Commission paritaire :
0909 C85607 ISSN 0989-1922
Contacter le service Diffusion -
Abonnements & NMPP -
au N° vert : 0 800 47 10 07



IMPRIMÉ EN FRANCE
PRINTED IN FRANCE

Reproduction intégrale ou partielle interdite sans l'accord
de l'éditeur - Art. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle.

LA TRIBUNE
est une publication de La Tribune Holding
Principal associé : News Participations
Président : Alain Weill
Directeurs généraux : Marc Laufer, Valérie Decamp